

FICHE DE SYNTHÈSE - Pesticides

Territoire d'action GP5 : Aven - Belon - Merrien

Station de qualité : 04185500

Bois d'Amour - station limnigraphique

Cours d'eau : Aven

Superficie du territoire d'action : 356 km²

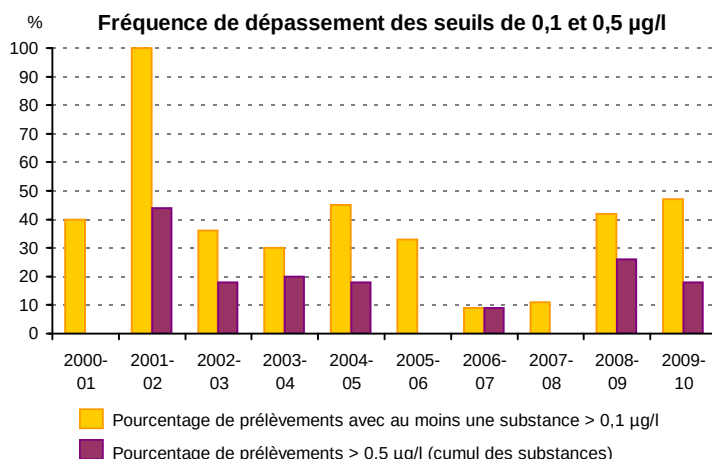
Superficie du bv du cours d'eau : 215 km²

Superficie du bv de la station : 184 km²

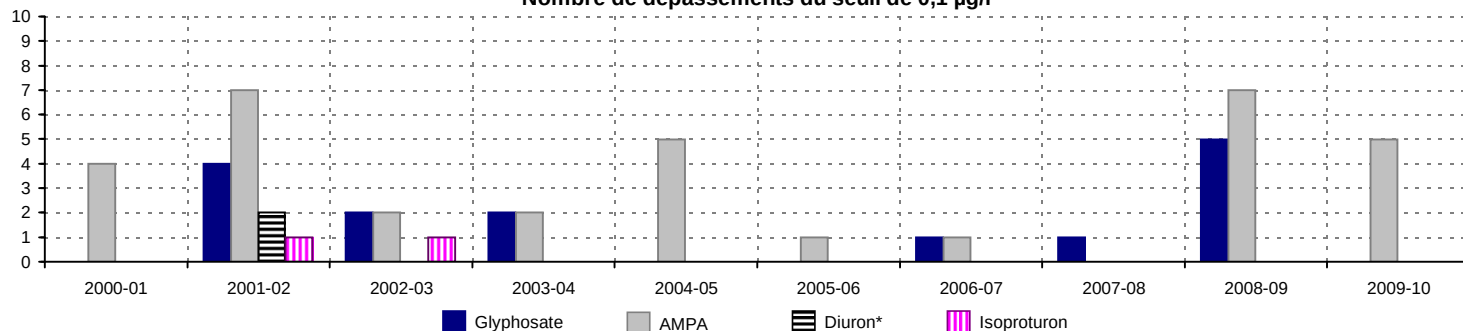
Sources de données : DREAL Bretagne, Agence de l'Eau Loire-Bretagne (réseau CORPEP)

Synthèse interannuelle

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Nb total de substances recherchées	85	117	126	132	145	67	120	160	206	204
Nb total de substances quantifiées	7	15	11	15	9	1	10	13	15	9
Nb de prélèvements	10	9	11	10	11	3	11	9	19	17
Nb de plvts avec au moins une substance > 0,1 µg/l	4	9	4	3	5	1	1	1	8	8
Nb de plvts > 0,5 µg/l (cumul des substances)	0	4	2	2	2	0	1	0	5	3
Concentration cumulée maximale (µg/l)	0,32	0,88	1,24	1,42	1,05	0,3	1,23	0,4	2,18	1,25
Nb de substances cumulées	3	9	5	13	6	1	7	1	6	2



Nombre de dépassements du seuil de 0,1 µg/l



Substances de plus fortes concentrations d'oct. 2000 à sept. 2009

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Glyphosate	93	27	15	1,99
AMPA	93	44	29	0,967
Bentazone	67	8	3	0,42
Fenpropidine	75	2	2	0,26
Méthabenzthiazuron	76	2	1	0,24
Diuron*	93	13	2	0,23
Dicamba	77	1	1	0,18
2,4-MCPA	78	5	1	0,17
Triclopyr	79	7	1	0,16
Dichlorprop*	77	2	2	0,14

Substances de plus fortes concentrations en 2009-2010

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
Hexazinone*	14	9	5	1,23
AMPA	17	8	5	0,345
Triclopyr	17	1		0,05
Bentazone	17	4		0,0316
Atrazine déséthyl	17	9		0,0271
Propiconazole	17	1		0,024
Hexaconazole	17	1		0,023
2,4-MCPA	17	1		0,017
Mécoprop	17	1		0,0139

• Le suivi des pesticides a été renforcé en 2009 dans le cadre du réseau CORPEP, avec une hausse significative de la diversité des substances recherchées (plus de 200 substances) et la réalisation de prélèvements bimensuels entre mars et septembre.

• Après 3 années consécutives au cours desquelles 1 seul prélèvement a dépassé le seuil de 0,5 µg/l en concentrations cumulées, ceux-ci sont un peu plus nombreux les 2 dernières années du suivi : 5 prélèvements concernés sur 19 en 2008-2009 (soit 26 % de l'effectif) et 3 sur 17 en 2009-2010 (18 %). La concentration cumulée la plus élevée atteinte en 2009-2010 est 1,25 µg/l en septembre pour seulement 2 substances cumulées.

Alors qu'il avait baissé à 10 % en 2006-2007 et 2007-2008, le pourcentage annuel de prélèvements avec au moins une substance dépassant 0,1 µg/l a augmenté à plus de 40 % l'année suivante. Ce pourcentage est stable en 2009-2010 avec une valeur de 47 %.

• 9 substances différentes ont été quantifiées au moins une fois en 2009-2010, avec un maximum de 4 pour un même prélèvement effectué en juin.

• Glyphosate / AMPA (produit de dégradation du glyphosate) :

Le glyphosate n'a pas été quantifié en 2009-2010 alors que des concentrations élevées avaient été mesurées l'année précédente. Parmi celles-ci figure le maximum atteint au cours de la période étudiée, à savoir 1,99 µg/l en mars 2009.

L'AMPA a été fréquemment quantifié en 2008-2009 et 2009-2010, souvent à plus de 0,1 µg/l (fréquence annuelle de dépassement de ce seuil comprise entre 30 et 40 %). Les plus fortes concentrations mesurées sont 0,35 µg/l en août pour l'année 2009-2010 et 0,97 µg/l en janvier 2009 pour la période.

• Diuron* : Comme l'année passée, cette substance n'a pas été quantifiée en 2009-2010. Les seuls dépassements du seuil de 0,1 µg/l ont été observés en 2001-2002, avec une concentration maximale de 0,23 µg/l mesurée en juin 2002.

• Isoproturon : Cette molécule a été rarement quantifiée au cours du suivi. Cela n'a pas été le cas en 2009-2010, comme l'année précédente. Le seuil de 0,1 µg/l n'a été dépassé qu'en 2001-2002 et 2002-2003. Le maximum atteint, à savoir 0,13 µg/l, a été mesuré en mars 2002 et mai 2003.

• 1 seule autre substance a été quantifiée au delà du seuil de 0,1 µg/l en 2009-2010. Il s'agit de l'hexazinone* (herbicide sélectif), à une concentration de 1,23 µg/l en septembre. 7 autres substances ont également été quantifiées sans dépasser ce seuil : l'atrazine déséthyl qui est un métabolite de l'atrazine* (herbicide sélectif du maïs), 1 herbicide sélectif des céréales (mécoprop), 1 autre herbicide sélectif (bentazone), 2 herbicides de traitements généraux (triclopyr et 2,4-MCPA) et 2 fongicides (hexaconazole et propiconazole).

• Si la problématique pesticides apparaît comme globalement modérée sur le bassin versant de l'Aven, elle peut également être préoccupante certaines années pour quelques molécules telles que le glyphosate et son métabolite l'AMPA, mais aussi l'hexazinone* tel qu'en 2009-2010.

* Substance interdite d'utilisation ou soumise à des restrictions d'usage